



Laon, le 31 août 2016

Communiqué de presse

Incident sur le barrage de Vic-sur-Aisne

Le dimanche 28 août 2016, un abaissement du niveau de la rivière Aisne a été relevé au niveau du barrage de Vic-sur-Aisne. En effet, un affaissement important de la pile centrale, d'une partie de la passerelle du pertuis ainsi que du revêtement du déversoir ne permet plus à l'ouvrage de maintenir la cote normale permettant la navigation sur ce bief.

Le barrage ayant pour fonction le maintien d'une hauteur d'eau suffisante pour permettre la navigation des bateaux, les services de secours, le maire de la commune et les usagers de la voie d'eau ont été prévenus de l'incident et la navigation a été stoppée. Le bief aval (vers Couloisy) a également été évacué des bateaux qui y stationnaient. Une astreinte a été mise en place sur le site afin de maintenir une surveillance de l'évolution de l'incident.

Une intervention des équipes des Voies Navigables de France (VNF) sur le barrage manuel est programmée sur les trois prochains jours, afin de soulager la pression exercée par l'eau au niveau de cette pile. Cette opération consiste à créer une ouverture par le pertuis du barrage, créant un passage privilégié pour le courant. À son issue, l'écoulement de la rivière sera libre au droit du barrage de Vic-sur-Aisne, ce qui créera un niveau d'eau équivalent en amont et en aval du barrage.

Cette intervention aura pour conséquence de baisser d'1 à 1,50 m le niveau actuel de la rivière entre Vic-sur-Aisne et Fontenoy. Les conditions météorologiques très favorables permettent d'effectuer cet abaissement de manière progressive afin de minimiser les risques vis-à-vis de la tenue des berges, quais ou autres équipements en bord à voie d'eau.

Depuis dimanche, la navigation est interdite sur le bief de Vic-sur-Aisne. Un itinéraire alternatif permet aux usagers de rejoindre Berry-au-Bac via le canal latéral à l'Oise et le canal de l'Oise à l'Aisne. Le temps de parcours s'allonge de trois heures en raison d'une distance augmentée de 14 km et des six écluses supplémentaires à franchir.

La navigation sera rétablie lorsque le nouveau barrage sera mis en service, au plus tard mi-mars 2017. L'Aisne reprendra alors un écoulement régulé et sa physionomie naturelle.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02